

IGEDD

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

13 AOUT 2021

Ouagadougou, le

00000059

N°2021 /MESRSI/SG/UJKZ/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2021-2022, au sein de l'Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), un test de recrutement d'étudiants en Licence et Master dans les filières de formation ci-dessous :

1) FORMATIONS ET DIPLÔMES

LICENCE PROFESSIONNELLE

Licence professionnelle en Génie de l'Environnement avec deux (02) spécialités :

- *Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;*
- *Gestion des Pollutions et Aménagement du Territoire (GPAT).*

Durée de la formation : un (01) an.

Nombre de places prévues : Vingt-cinq (25) par spécialité.

MASTER PROFESSIONNEL / RECHERCHE

- Master professionnel en Santé - Sécurité - Environnement, *spécialité : Management Qualité - Sécurité - Environnement (MQSE) ;*
- Master professionnel en Gestion des Catastrophes et Santé Publique, *spécialité : Territoire - Environnement - Santé (TES) ;*
- Master professionnel et Recherche en Eau - Énergie - Environnement, *spécialité : Technologies de l'Eau et Assainissement (TEA) ;*
- Master professionnel et recherche en Eau - Énergie - Environnement, *spécialité : Énergie et Énergies renouvelables (EER) ;*
- Master professionnel en Aménagement Durable du Territoire, *spécialité : Aménagement Durable du Territoire (ADT).*

Durée de la formation : deux (2) ans pour les formations en MQSE, TES, EER et TEA et un (01) an pour la filière ADT

Nombre de places prévues : vingt-cinq (25) pour la filière EER et cinquante (50) respectivement pour les filières MQSE, TES, ADT et TEA.

CONDITIONS D'ACCÈS

Formation	Conditions
Licence professionnelle en Génie de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire du diplôme de Baccalauréat ; Être titulaire du DEUG A ou B, d'un DUT/BTS en sciences de l'environnement ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur, ou avoir validé le niveau L2 en Sciences et Technologies ou au moins les deux premières années de médecine ou de pharmacie.
Master MQSE	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en Sciences de l'Ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en Sciences de la Santé ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TES	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie), en sciences de l'ingénieur (eau et environnement, mines, génie civil), en sciences de la santé, en géographie ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master EER	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Physique ou en génie énergétique ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master TEA	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en Sciences et Technologies (Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Agroalimentaire), en sciences de l'ingénieur (eau et environnement, génie civil) ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.
Master ADT	Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4 minimum en Sciences et Technologies (Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Géologie, Gestion des Ressources Naturelles), en sciences de l'ingénieur (eau et environnement, eau et assainissement, génie civil, aménagement du territoire), en géographie ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

N.B. : Les diplômes présentés dans le dossier de candidature doivent provenir d'une université publique membre du CAMES ou d'une Université Privée reconnue par l'État et membre du CAMES. Ces diplômes doivent être reconnus par le PRED/CAMES pour les universités privées. Par ailleurs, les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat scientifique (séries C, D, E, F) ou d'un Baccalauréat professionnel en Agriculture.

2) SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1) Créer son Identifiant National d'Etudiant (INE), sur la plateforme CAMPUSFASO: sur le site, vous cliquer sur Orientation et remplir le formulaire de candidature au concours de recrutement en Licence et Master de l'IGEDD, cliquer sur envoyer et suivre les instructions;
- 2) Déposer en ligne le dossier de demande de participation au test : connectez-vous avec votre INE et mot de passe sur la plateforme et choisir l'option Candidature puis suivre les instructions;
- 3) Payer via Mobicash, Orange ou Coris Money la somme de quinze mille cinq cents (15 500) F CFA servant de frais de dossier (suivre les instructions sur campusfaso).

4) Le concours de recrutement se déroulera selon le calendrier suivant :

- 8 au 28 septembre 2021 : dépôt des dossiers de candidature en ligne et au secrétariat de la direction de l'IGEDD ;
- 4 octobre 2021 : publication de la liste des candidats présélectionnés pour l'entretien de recrutement et mise en ligne et affichage du programme de déroulement des entretiens ;
- 11 au 14 octobre 2021 : entretiens de recrutement au sein du bâtiment de Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement (LPCE) ;
- 18 octobre 2021 : publication de la liste des candidats autorisés à s'inscrire (en ligne et affichage) ;
- 21 octobre 2021 : réunion de rentrée dans l'amphithéâtre de l'IGEDD à partir de 15h ;
- 25 octobre 2021 : début effectif des cours.

N.B. : Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le siteweb de CAMPUSFASO.

COÛT DE LA FORMATION

L'accès aux formations par les candidats sélectionnés est conditionné par le paiement de frais d'inscription et de frais de formation/laboratoire suivant le tableau ci-après :

Frais	Étudiants / Espace UEMOA		Étudiants / Hors Espace UEMOA	
	Régime particulier	Régime étudiant	Régime particulier	Régime étudiant
Inscription	50 000 FCFA/an	15 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Formation / Laboratoire (toutes les filières hormis ADT)	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an
Formation/Laboratoire ADT	1 500 000 FCFA/an			
Date de versements des frais de laboratoire/formation et/ou droits d'inscription	1) Versement unique : du lundi 18/10/2021 au vendredi 29/10/2021 2) 1 ^{er} versement lundi 18 octobre 2021 : 250 000FCFA 3) 2 ^{ème} Versement lundi 15 novembre 2021 : 250 000 FCFA	1) Versement unique : du lundi 18/10/2021 au vendredi 29/10/2021 2) 1 ^{er} versement lundi 18 octobre 2021 : 250 000FCFA 3) 2 ^{ème} Versement lundi 15 novembre 2021 : 250 000 FCFA	1) Versement unique : du lundi 18/10/2021 au vendredi 29/10/2021 2) 1 ^{er} versement lundi 18 octobre 2021 : 250 000FCFA 3) 2 ^{ème} Versement lundi 15 novembre 2021 : 250 000 FCFA	1) Versement unique : du lundi 18/10/2021 au vendredi 29/10/2021 2) 1 ^{er} versement lundi 18 octobre 2021 : 250 000FCFA 3) 2 ^{ème} Versement lundi 15 novembre 2021 : 250 000 FCFA

NB : Pour la filière ADT, le versement échelonné est 750 000 FCFA pour chaque versement.

Délais obligatoires à respecter sinon la direction fera appel à la liste d'attente.

3) COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La preuve de paiement des frais de dossier qui s'élève à quinze mille cinq cent (15 500) F,
- Une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Le formulaire de candidature dûment complété à télécharger sur le site www.campusfaso.bf ;
- Une lettre d'une page maximum indiquant les motivations du candidat ainsi que son projet professionnel ;
- Un Curriculum Vitae complet signé avec photo ;

- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Une copie légalisée des diplômes justifiant le niveau d'études ;
- Le programme précis des enseignements suivis antérieurement (matières, volumes horaires, etc.) pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;
- Une copie (non légalisée) des relevés de notes de chaque année d'études accomplies dans l'enseignement supérieur ;
- Une copie (non légalisée) d'une pièce d'identité ;
- Une lettre d'appréciation d'enseignant du supérieur (pour les candidats en formation initiale) ou d'un supérieur hiérarchique de haut niveau (pour les candidats en formation continue) sur imprimés joints ;
- Un justificatif de l'activité professionnelle pour les candidats salariés.

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de la direction de l'IGEDD.

Tél. : +226 25 33 02 77

E-mail : contact@igedd.net

Le Président

CISSE



Pr Rabiou CISSE

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- VP/EIP
- VP/PRUE
- DAOI
- AC